



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Absorbant

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur New Pig BV.
 Hazeldonk 6489
 4836 LH Breda
 The Netherlands
 E: pigpost@newpig.com
 Web: www.newpig.co.uk
 T: +31 (0) 76 596 9250

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +31 (0) 76 596 9250
 Lundi - Vendredi 08:30 - 17:00h (NL)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Non Classé

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger NC Non Classé

2.3. Autres dangers

L'évaluation PBT/vPvB: Non pertinent.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Commentaires sur la composition Le produit est composé de: Cellulose (CAS 9004-34-6). Polyphosphate d'ammonium Sulfate d'ammonium <0.1% Contenu dans un boîtier en: Polypropylène (CAS 9003-07-0).

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Les commentaires réfèrent au produit dans son état inutilisé. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Inhalation	Non pertinent. Voie d'exposition improbable pendant l'utilisation normale du produit.
Ingestion	Non pertinent. Voie d'exposition improbable pendant l'utilisation normale du produit.
Contact cutané	Ne s'appliquent pas à des températures ambiantes normales Si chauffé: Brûle (en contact avec un produit fondu): Rincez immédiatement à l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer.
Contact oculaire	Non pertinent. Voie d'exposition improbable pendant l'utilisation normale du produit.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Aucun symptôme particulier connu.
Ingestion	Aucun symptôme particulier connu.
Contact cutané	Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau. Un contact avec le produit chaud peut provoquer des brûlures thermiques graves.
Contact oculaire	Aucun symptôme particulier connu.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
------------------------------------	--

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Si le produit est inutilisé: Poudre. Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé. Lorsque chauffé, le polypropylène deviendra très collant et brûlera.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques. Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Ammoniac ou amines.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie. Si le produit est utilisé: Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Il est possible que le déversement ne puisse pas être entièrement absorbé.
Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Précautions individuelles Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Si le produit est inutilisé: Réutiliser ou recycler les produits partout où c'est possible. Si le boîtier est cassé: Collecter le déversement avec un balai et une pelle, ou assimilé et réutiliser, si possible. Si le produit est utilisé: Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Assurez-vous que le produit est adapté pour une utilisation avec le liquide déversé. Lire et suivre les recommandations du producteur. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé. Employer le produit absorbant pour contenir et absorber la matière déversée. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans un endroit sec. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Protéger du rayonnement solaire.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Cellulose

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m³

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Commentaires sur les composants L'exposition aux composants du produit est limitée en raison de la conformation physique.

8.2. Contrôles de l'exposition

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Contrôles techniques appropriés	Si le produit est utilisé: Prévoir une ventilation suffisante.
Protection des yeux/du visage	Aucune protection particulière des yeux nécessaire lors d'une utilisation normale. Si le produit est utilisé: Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Protection des mains	Aucune protection pour les mains n'est requise. Si le produit est utilisé: Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Mesures d'hygiène	Se laver les mains soigneusement après manipulation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection respiratoire	Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation. Si le boîtier est cassé: Porter un masque à poussières approprié. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ne permettre aucune contamination de l'environnement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Boudin absorbant. ou Coussin absorbant.
Couleur	Gris.
Odeur	Légère. Ammoniac.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion	150 - 170°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	0.7 - 0.85
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	>232°C
Température de décomposition	Non disponible.

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Viscosité	Non applicable.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.
-------------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. Stable dans les conditions de stockage prescrites.
---------------------------	---

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue.
----------------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides. Bases.
-------------------------------	------------------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz ou vapeurs toxiques. Dioxyde de carbone (CO ₂). Monoxyde de carbone (CO). Oxydes d'azote (NO _x). Ammoniac ou amines. Chauffer peut générer les produits suivants: >260°C Dioxyde de soufre.
--	---

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques	Ce produit n'est pas considéré comme dangereux à la santé due à sa nature physique. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.
------------------------------	--

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation)	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
-----------------------------	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les commentaires réfèrent au produit dans son état inutilisé. Pas considéré comme dangereux pour l'environnement. Si le produit est utilisé: Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

12.1. Toxicité

Toxicité La toxicité aquatique est improbable.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Non pertinent.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Non pertinent.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Pas considéré mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Non pertinent.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Risque de/d': Obstruction

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Lorsque nécessaire, veuillez-vous référer à la Fiche de données de sécurité du liquide absorbé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Coussins absorbants et super absorbants PIG / Coussins super absorbants PIG / Coussins absorbants PIG

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité	ETA: Estimation de la toxicité aiguë ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) . PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
Information générale	Cette FDS n'est pas obligatoire au titre du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 et est fournie à titre d'information uniquement.
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Non classé
Date de révision	27/02/2019
Révision	2
Remplace la date	01/04/2014
Numéro de FDS	3886
Statut de la FDS	EN_FR_SDS_S118.pdf

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.